



**DIRECTION DE LA SECURITE DE L'AVIATION CIVILE (DSAC)
FORMULAIRE DE CANDIDATURE A L'EXAMEN THEORIQUE DE
QUALIFICATION NATIONALE DE VOLS AUX INSTRUMENTS
DE PILOTE PRIVE AVION**

F/N-IRA

(arrêté du 24 juin 2011)



**Lire les instructions au verso avant de remplir
Renseigner ce formulaire électronique puis l'imprimer à l'aide du bouton en haut de 1ère page**

1) Paiement redevance :

Chèque bancaire N° : de : € Banque :

Mandat N° : Date :

2) Organisme approuvé titulaire de l'approbation de formation (FTO) :

3) Etat Civil : (Les renseignements portés ci-dessous concernant votre état civil doivent être strictement conformes à vos pièces d'identité.)

Civilité : **Nom de naissance** **Nom d'épouse :**

Prénom(s) :

Date de naissance : **Ville de Naissance :**

E-Mail : **Nationalité :** **Téléphone :**

Adresse : **Autre Tél. :**

Télécopie :

Code postal: **Ville :** **Pays :**

En cas de changement au cours d'une session, veuillez envoyer votre nouvelle adresse à : examen-theorique.cplir@aviation-civile.gouv.fr

La présente fiche d'inscription est à retourner avant la date de clôture (le cachet de la poste faisant foi) à la :
DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE - Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile
Pôle Examens - Orly Fret N° 723 - 94399 Orly Aéroports Cedex

4) Epreuve(s) sollicitée(s) : cocher les cases correspondantes aux épreuves que vous souhaitez présenter

Libellés des épreuves - Version Française

A Réglementation, Radiocommunications IFR et Facteurs Humains (010+092+040)

B Instrumentation et Radionavigation (022+062)

C Préparation et Suivi du vol – Météorologie (033+050)

Préciser les épreuves souhaitées en **Version Anglaise** :

5) Choix du Site d'Examen

EXAMEN SUR ORDINATEUR

Site* :

Date au plus tôt :

* : en Métropole : Toulouse, Paris
Outremer : Fort de France, Pointe à Pitre

INSCRIPTION A L'EXAMEN THEORIQUE DE QUALIFICATION NATIONALE DE VOLS AUX INSTRUMENTS DE PILOTE PRIVE AVION (F/N-IRA)**INSTRUCTIONS A LIRE ATTENTIVEMENT (avant de remplir le formulaire)****1 - RAPPEL REGLEMENTAIRE**

Conformément aux dispositions l'arrêté du 24 juin 2011 fixant les conditions de délivrance de la qualification nationale de vols aux instruments F/N-IRA de pilote privé avion et les privilèges associés, les candidats qui se présentent aux épreuves F/N-IRA doivent remplir les critères de réussite définis à l'article FCL 1.490 b, c de l'arrêté du 29 mars 1999 modifié relatif à la délivrance des licences et qualifications de membres d'équipage de conduite d'avions.

L'inscription à l'examen ne préjuge en rien de la satisfaction par le candidat des pré requis réglementaires pour se présenter aux examens et il appartient aux candidats de contrôler qu'ils remplissent toutes les conditions en vue de la délivrance des certificats de réussite théorique.

L'attestation définitive de formation délivrée par le FTO devra être jointe par le candidat lors de sa demande de délivrance du certificat d'aptitude. A défaut, aucun certificat ne pourra être délivré par l'administration.

2 - REDEVANCES D'EXAMENS (Forfait pour l'examen 300 €)

Les titres de paiement, chèques bancaires ou mandats **devront être libellés à l'ordre du Régisseur d'avances et de recettes de la DSAC**. Le titre de paiement devra être obligatoirement joint à la fiche de candidature (répéter au dos du chèque, le Nom, le Prénom du candidat et l'examen présenté). **En application de l'article R. 611-4 - IV du code de l'aviation civile**, les demandeurs d'emploi sont exonérés de la redevance sous réserve de joindre au dossier d'inscription l'original de «*l'historique de demandeur d'emploi* » délivré, tamponné et signé par le pôle Emploi, datant de moins d'un mois.

3 - INSCRIPTION

La date de clôture des inscriptions est impérative, aucune candidature déposée hors délais ne sera acceptée. Tout dossier incomplet, mal libellé, ou non conforme sera rejeté sans appel.

4 - PIECE A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

Copie d'une pièce officielle d'identité récente (Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire) **Certificat individuel de participation ou attestation de recensement**. Cette formalité ne concerne que les candidats de nationalité française âgés de moins de 25 ans le jour de la première épreuve et soumis aux obligations de recensement et d'appel de préparation à la défense prévues par la loi n°97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national.

Aucun résultat n'est donné par téléphone.

Les résultats sont affichés sur Internet (détails sur votre lettre de convocation)

ATTESTATION

Le candidat : Nom

Prénom

J'atteste que je suis ou que j'ai suivi la formation pour l' (ou les) épreuve(s) dont l'inscription est demandée dans l'organisme approuvé visé en (1) ou dans l'organisme sous traitant la formation théorique. Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance des présentes instructions et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire de candidature.

Je reconnais que tout usage de faux, fausse déclaration émise, fraude ou tentative de fraude constitue un délit passible de poursuites et entraîne automatiquement l'annulation du bénéfice de mon admission éventuelle.

Je déclare être informé(e) que le dépôt du présent dossier entraîne de ma part l'acceptation du paiement des redevances d'examens et je m'engage à ne solliciter aucun retrait de dossier, modification ultérieure d'inscription, remboursement, ou report.

Signature du candidat

Date : le